VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Meubles de Bureau, Bureau, "Underwood Typewriters", Coffre-Fort en Fer de Diebold, Filing Cases, Comptes Courants, Meubles en Cuir, Chaises, Corps de Bibliothèque, etc.

CORNELIUS B. MONDINGERS VS FRANK DAVIES CO.

No 93 905—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 RUE CARONDELET—

VENDREDI, LE 12 AOUT, 1910,

à 11 heures a. m., sur les lieux,

SUITE 213-214 BATISSE BENNEN,

il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, daté du 8 Juillet 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un lot de Meubles de Bureau, Coffre-Fort en Fer, Pupitres, "Typewriters", etc.

Le tout d'après l'inventaire enregistré.

CONDITIONS—COMPTANT.

TEUTONIA BANK & TRUST CO., Receveurs.

31 juil—21—août 7 12

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATAIRE.

In Re Liquidation de A. Marx Picture Frame Co., Ltd.

No 93,958—Cour Civile de District—Division A.

Le Stock Entier en Commerce, Installations, Comptes courants, Meubles de Bureau et tout ce qui y appartient de la A. Marx Picture Frame Co, Ltd.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur— Bureau 322 rue Baronne — MERCREDI, le 10 août 1910, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 617 rue du Chana, entre Passage de la Bourse et la rue de Chartres; aussi après à l'entrepôt 527 rue Conti, entre Dauphine et Chartres il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 27 juillet 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, remplaçant l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété mobilière ci-après décrite:

Fonds de magasin se composant de: Un assortiment de portraits encadrés miroirs encadrés, portraits non encadrés, bustes à médecins, rayons porte chapeaux faïence, vases, cadres en métal porte-ombrelles revêtements de crêpe, matériaux pour artistes, boîtes pastels broderies cables, couleurs à l'eau, passe-partout, papier à dessin, peinture d'huile, cash register coffre-fort en fer, meubles de bureau tables, contenu d'installations de bureau, vitrines, mentres compteurs, installations d'éclairage électrique, éventails rouleaux de papier, vitres, cadres.

A la fabrique 527 rue Conti, moulures de toutes descriptions, rouleaux papier à embellage, à paquets, cadres, vitres de toutes grandeurs, mitre machine, un lot de comptes courants, etc., etc., le tout d'après un inventaire de A. B. Leopold, notaire, actuellement en filière au bureau de l'encanteur No 322 rue Baronne.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat de liquidateur.

28 juil—28 31—août 7 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

J. P. Schaeffer et als vs United Burial Co., Ltd.

No 93,962—Cour Civile de District—Division B.

Contenu de l'Etablissement de Pompes Funèbres de United Burial Co., se composant de Chevaux, Harnais, Vêtements, Voitures, Buggies, Corbillard, Meubles de Bureau et Installations, Meubles de Salon, etc.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur — MARDI, le 9 août 1910 à 11 heures a. m., sur les lieux, 831 rue Champs Elysées, entre Dauphine et Bourgogne; il sera vendu à l'enchère en vertu d'un jugement lu, rendu et signé le 27me jour de juillet 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété immobilière ci après décrite, à savoir:

Sept chevaux, six jeux de harnais doubles, deux jeux de harnais simples, sept sacs de selle, huit sacs d'avoine, 4 voitures, deux coffres forts en fer, bureau élevé, trois chaises, une étalée haute, 20 vêtements mortuaires, 6 cooling boards, 6 candélabres, 9 paires de tabourets, 6 tapis, 3 livrées d'écurie, 1 vitrine pour cercueil, 3 bureaux, 1 ameublement de salon et couverture, 26 chaises en bois, 2 chaises à bureau, tapis et rideaux, 6 bahts, 1 table à dépenser, 4 dessusses bas, 2 boîtes voitures, 6 rouleaux de rubans, 9 grande moreaux de chemin, 1 petite table, 6 rouleaux de crêpe, 43 feuilles, 3 paires de rideaux, 1 panier pour transporter des corps, 1 lot de fers, 3 cercueils, 2 seaux à papier de robet, 1 étuis d'ambaumeure 2 buggies d'entrepreneur, 1 fourgon, 1 mesaine à écrire Monarch, 1 corbillard, etc., etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

Teutonia Bank & Trust Co., Receveurs.

28 juil—28 31—août 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cora Mercure vs Mme Annie Destarly, veuve de Pierre Mercure, et héritière de Simon P. Mercure.—No 92,359—Cour Civile de District—Division B.

Terrains de Choix pour Bâtir dans le Septième District.

4 Terrains rue Spruce, entre la rue Short et l'avenue Carrollton, l'Ilet Cohn.

1 lot rue Short, entre les rues Cohn et Spruce, ilet ave Carrollton

1 Lot sur l'avenue Leake, borné par les rues Oak, Général Ogden, Eagle et Plum.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—MARDI, le 16 août 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 11 mars 1910, et signé d'un juge mentis, rendu et signé en cour ouverte le 17 mars 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera offert à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 255, borné par les rues Spruce, Cohn, Carrollton et Short, les lots F et G mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Spruce sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Les lots H et I mesurant chacun 48 pieds de face à la rue Spruce sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, le lot J mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Short, sur 155 pieds de profondeur.

2. Une certaine portion en demande de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Eagle, Oak, Général Ogden, l'avenue Leake et la rue Plum, désignée par la lettre H sur un plan d'arpentage, daté du 28 décembre 1905, dressé par Chas G. Dell'Isle, et mesurant 40 pieds de face à l'avenue Leake, 30 pieds dans le fond, et sur la ligne de côté vers la rue Général Ogden il a une profondeur de 99 pieds 7 pouces, et sur la ligne de côté vers la rue Eagle il a une profondeur de 125 pieds.

Conditions—Les lots I et J dans l'Ilet No 255, aux conditions de un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en un et deux ans en paiement par acceptées égaux devant être représentés par billets à recevoir daté de la date de l'adjudication et portant 7 0/0 d'intérêt de cette date, et la stipulation en l'acte de vente de 10 pour cent d'honoraires d'avocat s'il y a un procès pour forcer les paiements de la portion non payée du prix comptant. La balance des terrains devant être vendue pour du comptant.

Les actes de vente portevant James T. Nix, notaire, aux frais des acquéreurs; dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

16 juin—16 17 24 31—août 7 14 16

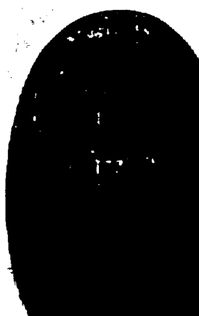

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGRÉMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.

Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.

Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.

Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.

Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,

Anciennement du New Tift House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. P. Schaeffer et Als vs United Burial Co. Ltd.

No 93 963 — Cour Civile de District Division B.

Excellente Maison de Résidence Simple à Deux Etages,

Avec grandes écuries.

No 831 avenue des Champs-Elysees, entre Bourgogne et Dauphine.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd — Leonard L. Stern, encanteur — MARDI, 30 août 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé le 27me jour de juillet 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient ou qui en fait partie, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 3 dans l'Ilet No 17 (maintenant 230) borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Marigny, Bourgogne et Dauphine, sur un plan particulier de B. Salmon en date du 2 janvier 1842, déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire et mesure au pied américain 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à l'avenue des Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur fera un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente portevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

Teutonia Bank & Trust Co., Receveurs.

28 juil—28 31—août 7 14 21 28 30

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. C. Benson et Als vs Nova Kola Co. de la Louisiane.

No 94,185—Cour Civile de District—Division C.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—Le Manufacture Entière de la Nova Kola Co. de la Louisiane, le 6 AOUT 1910, à 10:00 heures a.m., la vente des articles au No 750 rue Baronne et à 11 heures, la vente des articles No 2017 rue Magnolia, seront vendus à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé du 26 juillet 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Div. C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir — Le laboratoire et manufacture de Nova Kola Co. de la Louisiane, consistant en extraits, bouteilles, produits manufacturés, meubles de bureau, comptes courants, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

FREED & CO.,

Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 838 rue Gravier.

H. W. Robinson, avocat.

27 juil—27 31—août 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary P. Healy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94,246—Division D—Attendu que Thomas M. Healy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Mme Mary P. Healy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Legier & Gleason, avocats. 5août—5 9 14

Succession de Anne Stephens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 93,982—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Octave J. Villeré, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Omer Villeré, avocat.

29 juil—29—août 2 7

Succession de Lionel E. Dupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 92,887 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Rita M. Dupart, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Baxter avocat.

28 juil—28—août 1 6

Succession de Mme Peter J. Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 94,071—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Hagan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Laurence M. Jamin, avocat.

28 juil—28—août 1 6

Succession de Marie Octavie Mailliet, Veuve de George Lhote.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 93,831—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Victor Roca, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— Chas F. Claiborne, avocat.

27 juil—27—août 1 6

Succession de Frederick T. C. Raquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 92,300—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Laborde Raquet, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier — W. A. Wenck, avocat.

27 juil—27 31—août 5

Succession de Henrietta Dora Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 90,836 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Théodore Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— Chas F. Claiborne, avocat.

27 juil—27 31—août 5

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Emplacement de Commerce et Résidence.

Coin de l'avenue Pacifique et de la rue Sidell,

Contenant Magasin sur le devant et quatre chambres de chaque côté, lumière électrique et gaz, couverture en ardoises et banquette en briques. Bon coin pour commerce.

Succession de Julia Kerner, veuve de William Sutherland

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C—No 93,941

IL sera vendu à l'encanère publique, MARDI le 30 août à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne par JAS H. BRENNAN, Encanteur, Bureau 738 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division C daté et signé du 19 juillet 1910, dans l'affaire ci dessus intitulée—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désignés comme lots 9 et 10 dans l'Ilet No 145, autrefois ilet No 22, lequel est borné par les avenues Elmira et Pacifique, avenue Sidell, autrefois Jackson, et la rue Homer, sur un plan duquel lesdits lots formant partie connue comme la "Brooklyn Warehouse Company" dressé par W. T. Thompson voyer, le 7 mars 1849, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville pour références. Les dits lots mesurant comme suit: le lot No un, formant l'encoignure des avenues Pacific et Sildell, autrefois rue Jackson, et mesurant trente deux (32') pieds un (1") pouce et cinq (5") lignes de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois (123') pieds huit (8") pouces et façade à l'avenue Sildell, autrefois rue Jackson, le lot No deux est contigu au lot No un et mesure trente deux (32') pieds trois (3") pouces de face à l'avenue Pacifique, sur une profondeur de cent vingt trois (123') pieds huit (8") pouces entre lignes égales et parallèles, ainsi une petite portion du lot No trois, lesquelles sont contigus au lot No deux et laquelle portion mesure sur le côté du lot No deux, quatre (4') pieds, un (1") pouce et six (6") lignes plus ou moins de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois (123') pieds, huit (8") pouces de profondeur

Conditions — Comptant. L'acte de vente portevant W. J. Hennessey, notaire, aux frais de l'acquéreur. Toutes les taxes due y compris celles de 1910 ont été payées.

10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication.

P. F. Hennessey, avocat.

28 juil — 28 31—août 7 14 21 28 30

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE COTTAGE DOUBLE.

2208-10 rue Quatrième.

Succession de Elizabeth Murphy.

No 91,988—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 340 rue Carondelet — JEUDI, le 18 août 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 16 juillet 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quatrième, St-David, Liberté et l'avenue Washington, désigné comme lot No 18 sur un plan dressé par A. G. Blanchard, voyer, le 22ème jour de novembre 1889, annexé à et partie d'un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire, le 22ème jour de novembre 1889, ledit lot étant situé d'après ledit plan à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Quatrième et St-David et mesurant trente pieds de face à la rue Quatrième sur cent vingt-sept pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sur ledit lot étant désignées par les numéros 2208-10 rue Quatrième.

Conditions—Une moitié comptant et la balance en un an, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénation, et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuites, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et au plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910. Les certificats nécessaires pour passer le reste devant être payés par les acquéreurs de cela, et les actes de vente dessdites propriétés seraient devant être passés pardevant F. Amos D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs et les acquéreurs devront déposer 10 0/0 (ne portant pas d'intérêt) du prix d'achat avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

J. Arthur Charbonnet, avocat.

10 juil—16 17 24 31—août 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

440 rue Newton, coin Hunes.

Cottage double. Comptant chambres, rue asphaltée, sur ligne de Chars.

Southern Homebuilders vs Mme Virginia Green.

No 93,320—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, bureau No 340 rue Carondelet—

MARDI, 16 AOUT 1910

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre lu et rendu en Cour ouverte le 6 juillet 1910 et signé en Cour ouverte le 13 juillet 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du Fleuve Mississipi, désigné par les numéros treize et quatorze dans l'Ilot No cent cinquante cinq, lequel est borné par les rues Newton, Franklin, Home et Moreau, lesquels dits lots mesurant en mesure française chacun trente pieds de face à la rue Newton sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No treize formant l'encoignure des rues Newton et Franklin.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1910, et pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Jos. Lautenschlaeger, avocat.

14 juil—14 17 24 31—août 7 14 16

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE AYANT ENVIRON TREIZE (13) ACRES DE TERRE DANS LA PAROISSE ST TAMMANY, PRES DABITA SPRINGS

SUCCESSION DE MME A. J. KIERAN.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 89,796.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO — W. H. Fitzpatrick Encanteur — Bureau No 739 rue Union — MARDI, le 16 août 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 11 juillet 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue, à savoir:

Toutes ces deux certaines parcelles s'étendant et étant situées en la Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane et décrit comme treize (13) acres de terre de la section trente-huit 38 dans la ville 8 x 16 Sud rang No deux (2) Est Terre Greensburg, District de la Louisiane et connue comme l'étendue Powell ou Head Knight et comprise en deux étendues.

Premier—Commençant à un piquet sur la borne Lord ouest de ladite section trente-huit 38 et connu comme le coin Nord Est de Milton Keen. Delà Sud 32 degrés, 20 minutes Est, huit chaînes et vingt anneaux, delà nord 57 degrés, 30 minutes Est 12 chaînes et 19 anneaux. Delà Nord 32 degrés 30 minutes ouest, 8 chaînes et 20 anneaux (cette ligne traverse le tas de scierie de bois) à un piquet sur ladite borne Nord ouest de ladite section 38. De là Sud 57 degrés 30 minutes ouest, 12 chaînes et 20 anneaux à un encroit du commencement. Conformément à un certificat d'arpentage dressé par J. M. Yates, voyer de la paroisse, le 23 septembre 1903. Deuxième. Commence à un piquet posé à l'encoignure sud ouest de la parcelle de terre ci-dessus décrite. (Cette encoignure s'étend sud est de la maison de Jeff Carpenter et est 9 chaînes et 66 anneaux sud, 32 degrés, 30 minutes est de la borne du nord de ladite section 38, et 12 chaînes et 65 anneaux nord, 57 degrés 30 minutes est de la borne ouest de ladite section 38. De là nord 57 degrés, 30 minutes est, 8 chaînes et 68 anneaux à un vieux piquet posé avant. De là sud 32 degrés 30 minutes Est, trois (3) chaînes et 43 anneaux piquet posé. Delà Nord 57 degrés, 30 minutes Ouest 8 chaînes et 68 anneaux piquet posé. Delà Sud 32 degrés 30 minutes Ouest, 3 chaînes et 43 anneaux à l'endroit au commencement, contenant trois (3) acres de terre plus ou moins d'après un arpentage fait par J. M. Yates voyer de la Paroisse, le 16 novembre 1904, les deux dites parcelles de terre contiennent ensemble treize (13) acres de terre plus ou moins et conformément au dit arpentage fait par J. M. Yates, voyer de Paroisse, comme ci-dessus décrit. Etant la même propriété acquise par A. J. Kieran par achat de Fritz Nagel, d'après un acte passé pardevant Joseph B. Lancaster notaire de cette paroisse de (St Tammany) le 15me jour d'août 1907 et dûment enregistré en le Bureau des transferts, livre No 48, folio 363 des archives de ladite Paroisse de St Tammany.

Les améliorations consistent en un cottage résidence élevé contenant 5 chambres, galeries, grange, cabane pour voiture, bâtiments accessoires et arbres fruitiers, et environ une moitié d'acre en culture, bonne eau à un demi-mille des Sources d'Abita.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un et deux ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et première hypothèque et les clauses usuelles de sécurité. Doit faire un dépôt de dix (10 0/0) pour cent avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Bassière Roman, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 juil—15 17 24 31—août 7 14 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande Propriété de valeur pour améliorée du Premier District,

Formant les Nos municipaux 1017, 1019 1021, 1027, 1031 rue Commerce, entre les rues Delord et Calliope.

People's Bank and Trust Company vs Joseph Collins, Trustee en Banqueroute de R. P. Le Sauter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 93,997 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 août 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Commerce, Delord, Tchoupitoulas et Calliope, désignés comme lots Nos trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit et trente-neuf. Les lots Nos trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept mesurant chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Commerce sur une profondeur de quatre-vingt-trois pieds six pouces, entre lignes parallèles, et les lots trente-huit et trente-neuf mesurant chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Commerce sur une profondeur de quatre-vingts pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

D. B. H. Chalk et E. J. Morel, avocats pour la demanderesse.

15 juil—15 22 29—août 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos Municipaux 1823 et 1824 rue Première entre Baronne et Dryades.

Security Building and Loan Association vs H. J. Holle.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 93,991—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 août 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Première, Deuxième, Dryades et Baronne, lequel morceau ou portion de terre est désigné par le No 34 de l'Ilet No 262, commençant à une distance de quatre vingt un pieds de la rue Dryades et mesurant cinquante pieds de face à la rue Première, le même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt six pieds huit pouces et est composé de la plus grande portion du lot original No 21 vers la rue Baronne, le tout du lot original 22 et la plus petite portion du lot 23 vers la rue Dryades, le tout d'après un devis d'arpentage dressé par D. M. Brosnan, D. C. S. daté du 10 mars 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Beck, Walshe & Beck, avocats pour la demanderesse.

15 juil—15 22 29—août 5 12 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Dominick ou Dominico Lala.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94,192—Division A—Attendu que L. Fred Andry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dominick ou Dominico Lala, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition — Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Foster, Milling, Brian & Saal, avocats. 27 juil—27 31—août 5

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PETER DANIEL.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A. No 91,289

DEUX COTTAGES DOUBLES, 2649-51 Promenade Carondelet et 2648 rue Toulouse

A L'ENCAN, MARDI, le 16 AOUT 1910.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée succession de Peter Daniel, dossier No 91,289, ledit ordre daté du 11 juillet 1910 et agissant conformément à un autre ordre de la même Honorable Cour dans la même affaire intitulée et numérotée date du 13 juillet 1910, les deux dits ordres étant adressés à Joseph Onorato encanteur officiel, en vertu d'un ordre public MARDI, le 16 août 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'Ilet No 320, borné par les rues Nord Broad, Toulouse, Nord Dorgenois et à Promenade Carondelet, désigné par le numéro trois, ne mesurant trente et un pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rue Toulouse s'étendant au travers de la Promenade Carondelet sur laquelle il y a une façade de trente et un pieds, neuf pouces et quatre lignes et ayant cent onze pieds six pouces de la Promenade Carondelet à la rue Toulouse sur le même côté vers la rue Nord Broad, et ayant une profondeur de quatre-vingt-dix neuf pieds, cinq pouces et quatre lignes de ladite Promenade Carondelet à la rue Toulouse, sur la ligne de côté la plus proche de la rue Nord Dorgenois, d'après un devis et arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 3 décembre 1909 et annexé à un inventaire dans l'affaire ci-dessus intitulée.

2. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de la même, situé dans le même District et ledit lot étant désigné par le No Quatre contigu au lot No trois et mesurant trente sept pieds, trente et un pouces et cinq lignes de face à la rue Toulouse trente et un pieds neuf pouces et quatre lignes à la Promenade Carondelet, et à une profondeur sur le côté du lot No de quatre-vingt-dix neuf pieds cinq pouces et quatre lignes et une profondeur de quatre-vingt dix sept pieds sur la ligne du lot No 5, d'après le devis de C. Uncas Lewis voyer.

Conditions — Un tiers en plus comptant et la balance en deux ans en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège de la propriété, avec le pacte de non aliénation et toutes autres clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 d'honoraires d'avoc